

FEMME-ENFANT

Le parcours TSLA

Chef de service : Dr. Neila ZEMOURI

Cadre de pôle : Mme Cécile FERRAND

Cadre de santé : Mme NATHALIE BESNARD



Hôpital

2ème étage

secrétariat

☎ **04 68 61 70 34 les lundis
mercredis et vendredis**

✉ **coordination.tsla@ch-
perpignan.fr**

Présentation générale du service

Troubles
Spécifiques du
Langage et des
Apprentissages



Les Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages sont regroupés en 5 domaines:

- > Langage oral ou de la dysphasie
- > La cognition mathématique ou la dyscalculie
- > Langage écrit ou la dyslexie / dysorthographe
- > L'attention ou le TDAH

Les intervenants

Équipe hospitalière

- > 3 médecins experts
 - Neuropédiatre
 - Médecins orientés Troubles du Neurodéveloppement
- > 1 secrétaire médicale
- > 1 puéricultrice - coordonnateur d'entrée de parcours

Professionnels libéraux

Un réseau de professionnels libéraux est associé au centre de second recours pour la réalisation des bilans et des rééducations.

- > Psychologues
- > Neuro psychologues
- > Ergothérapeutes
- > Psychomotriciens

Le parcours TSLA, c'est :

Une organisation en 3 niveaux de soins

- > 1er recours : des médecins libéraux conventionnés avec Occitadys
- > 2ème recours : une équipe pluridisciplinaire avec un médecin expert (Centre Hospitalier de Perpignan)
- > 3ème recours : les centres de référence des troubles du langage et des apprentissages (CRTLA)

En pratique au CH Perpignan

- > Contacter le secrétariat par téléphone ou par mail
- > Réunir en envoyer les documents suivants :
 - 1 bilan ophtalmologique
 - 1 bilan auditif
 - 3 questionnaires à renseigner et à renvoyer au secrétariat :
 - 1 questionnaire à remplir par le médecin ou le pédiatre
 - 1 questionnaire à remplir pour l'enseignant(e)
 - 1 questionnaire à remplir par les parents

L'étude de l'éligibilité du dossier de demande d'inclusion de votre enfant sera réalisé par un médecin expert (neuropédiatre et médecin orienté trouble du développement). En fonction de la situation de votre enfant, un RDV pour la consultation d'inclusion à visée diagnostique ou autre orientation vous sera proposée.

Les enfants sont orientés vers le réseau libéral pour les bilans, les rééducations et l'accompagnement psychologique.

Le parcours TSLA permet la prise en charge financière

- > De la consultation avec le médecin expert au CH Perpignan
- > Des bilans prescrits en psychomotricité ou en ergothérapie et/ou en psychologie
- > De la rééducation et de l'accompagnement comprenant :
 - Des séances de rééducation en psychomotricité ou en ergothérapie
 - Des séances d'accompagnement psychologique
 - La participation à un programme d'entraînement aux habilités parentales pour les enfants porteurs de TDAH

Télécharger la plaquette

> Consultations

ALLER PLUS LOIN

 SUR L'INTERNET

> **Occitadys**

> **Pédiatrie**

